



Le feuilleton de la piscine Galin, sur la rive droite de Bordeaux, continue. Lors de ses vœux à la presse jeudi dernier, le maire Alain Juppé a fait part de son agacement vis à vis « de la complexité absurde de la réglementation » dans ce projet.

Complexité qui va se traduire par de nouveaux retards dans le chantier de la piscine et une addition plus salée de la facture finale, selon une information du journal «Sud Ouest» dans ses éditions bordelaises d'hier.

Retour en septembre 2014. Cet automne-là, les services municipaux ferment en urgence l'établissement public. De l'amiante vient d'être trouvée dans les gaines de ventilation. La piscine qui devait rester fermer deux semaines, n'a depuis cette date, jamais rouvert. En 2015, la mairie décide de profiter des travaux nécessaires pour rénover dans sa globalité l'établissement et l'adapter aux nouvelles normes. La réouverture est annoncée pour 2019. De nouvelles expertises et études ont eu lieu depuis.

Face aux nouvelles réglementations, le dossier se complique. Le maire propose alors de tout raser et tout reconstruire. Impossible. La piscine a été placée en zone inondable ! Du coup, la facture du chantier pourrait passer de 7 à 15 millions d'euros. Plus aucune date de réouverture n'est annoncée, ce qui laisse entendre qu'il n'y aura pas de bain possible à Galin avant 2020...

Nouveaux retards annoncés pour la réouverture de la piscine Galin

Mardi, 17 Janvier 2017 06:00

Photo : © THIERRY DAVID / SUD OUEST